

CONSTRUCTION. La volonté d'augmenter la vente de vin en direct a conduit la propriété viticole de Vertheuil à construire un bouteiller en ossature bois et isolation en paille pour stocker les bouteilles, dans la logique vertueuse de ses méthodes culturales.

De la vigne au bouteiller en paille, Prieuré de Beyzac cultive sa cohérence

✓ **Dominique BARRET**

Ce n'était pas un temps à mettre une botte de paille dehors. Un déluge de pluie s'abattait sur Vertheuil et le château Beyzac, monument historique à la toiture transpercée, ouvert aux quatre vents. C'est à côté d'un long bâtiment de pierre, ancien hangar à matériel transformé en cuvier, qu'Éric Charlassier et Mathieu Eyheramouno, son futur gendre, ont prévu la construction d'un bouteiller pour Château Prieuré de Beyzac, l'une des propriétés viticoles issues du morcellement du vaste domaine de Beyzac, en 1998. La particularité de la construction est qu'elle est conçue en ossature bois avec une isolation en bottes de paille. Du liège expansé sera utilisé pour isoler les soubassements. Le projet a été confié au cabinet d'architecture La Minga, la maîtrise d'œuvre technique et le suivi des travaux revenant à Julie Grabot (Coop & Bat-HemPalha). Dugros Charpente et Soubiran pour la maçonnerie et le gros œuvre font partie des entreprises locales retenues pour le chantier.

Tout pourvu que le sol soit vivant

Éric Charlassier, 61 ans, sera bientôt retraité et laissera derrière lui les années passées au château



Eric Charlassier et Mathieu Eyheramouno devant le terrain qui recevra bientôt le bouteiller aux murs de bois et de paille.

PHOTO JDM

Muret, propriété du céréalier de Seine-et-Marne Philippe Boufflerd, à Saint-Seurin-de-Cadourne, dont il est le responsable. Le natif du Blayais ne se voyait pas terminer sa carrière de vigneron sur un goût d'inachevé. Freiné en tant que salarié, il voulait « aller au bout de [ses] idées ». Ainsi a-t-il entrepris de mener ses 13,5 hectares de vignes de Vertheuil, en AOC haut-médoc, selon ses convictions, projet dans lequel il a embarqué Mathieu Eyheramouno. Diplômé d'une école de commerce, le jeune homme de 31 ans a quitté son poste de commercial dans une maison de négoce de Saint-Médard-en-Jalles pour cette aventure les deux pieds dans les bottes et dans la terre. Après un

contrat de professionnalisation en 2021, il termine actuellement un master de management des entreprises vitivinicoles, à Bordeaux Sciences-Agro.

Depuis 2011, les vins de Prieuré de Beyzac sont certifiés Terra Vitis et ses trois piliers sont l'engagement environnemental, la responsabilité sociétale et la durabilité économique. D'abord, il s'agit de garder un sol vivant, aidé en cela par les conseils et l'appui technique de Konrad Schreiber, ingénieur agronome, référence des collectifs La Belle Vigne et Ver de Terre Production. En découle une viticulture qui réduit autant que possible ses interventions, y compris lorsqu'il s'agit de lutter contre les maladies

et les ravageurs de la vigne. Les moyens préventifs naturels sont privilégiés, la chimie est bannie. Dans les parcelles à présent complètement enherbées, les passages du tracteur sont comptés, afin d'éviter le tassement du sol et de réduire la pollution. Terra Vitis est complété par le label Haute valeur environnementale (HVE) de niveau 3. Un quart d'hectare, sur des terres en AOC, a été utilisé pour planter des haies constituées de petits arbustes, autour du vignoble, abris pour « oiseaux, chauve-souris, rongeurs, araignées et autres insectes utiles à la biodiversité et à l'écosystème du vignoble ».

Paille de Ludon-Médoc et terre d'Avensan

C'est dans ce cercle vertueux que s'inscrit la volonté de construire un chai de 132 mètres carrés, à partir de matériaux biosourcés puisque la paille est fournie par la Graineterie Ludonnaise. La terre utilisée pour l'enduit intérieur est en provenance d'Avensan. Le bâtiment est prévu pour entreposer au moins 132 000 bouteilles, avec pour objectif de développer la vente de vin en direct ainsi que la gamme des cuvées. La paille a été choisie pour ses qualités d'isolant thermique ; le bouteiller pourra ainsi se passer de climatisation. Le premier chai en paille du Médoc

a été construit au Clos Dufourg d'Arsac, par Christophe Landry (Château des Graviers) auprès duquel Éric Charlassier a pu prendre conseil.

Le deuxième bâtiment en construction (environ 200 mètres carrés) est un hangar à matériel, édifié cette fois-ci en maçonnerie traditionnelle, à l'extérieur duquel se trouvera un système d'épuration « naturel » pour les produits phytosanitaires (système Phytobac). « Ce chantier est aussi l'occasion de faire du réemploi, puisque la charpente du hangar à tracteurs a été déposée dans un chateau des environs l'an dernier et stockée par l'entreprise durant plusieurs mois », explique Julie Grabot.

Situé dans le périmètre d'un château inscrit aux monuments historiques, le chantier a été soumis à la validation des architectes des Bâtiments de France. Le projet initial en L a dû être revu. « Ce qui explique son aspect extérieur très traditionnel : tuiles canal, enduit dans un ton pierre, avant-toit avec chevrons apparents », indique Julie Grabot. L'ensemble doit être livré pour le mois de janvier 2024 et représente un investissement d'un peu plus de 300 000 euros. Bonne nouvelle, la dalle a enfin pu être coulée. La pluie s'est arrêtée, offrant une fenêtre de beau temps. C'est bon signe. ■